

Champs à remplir	DESCRIPTIF
Date de mise à jour de la fiche	Rentrée 2003
Rédacteur de la fiche	Jacques Lorient Instituteur spécialisé Réfèrent du Dispositif Relais
Code (ne pas remplir)	
Titre de l'action	Classe Relais
Durée de l'action	Année scolaire
Description brève	Lutte contre la déscolarisation , la désocialisation
Publics :	Elèves de 6 <sup>ème</sup> à 3 <sup>ème</sup> de moins de 16 ans Collèges (10) du bassin du Chalonnais (3 collèges ZEP) 20 élèves accueillis l'an passé pour cause d'absentéisme, comportement, refus scolaire, démotivation avec des situations familiales et sociales complexes
Cadre géographique	Zone urbaine
Cadre institutionnel	Education nationale Collège support J. Prévert Chalon
Académie	DIJON
Localisation des établissements d'origine des élèves	Collèges ZEP :  Collège J. Prévert Collège J. Vilar Collège J. Zay  Centre ville :  Collège R. Doisneau (Centre ville ) Collège C. Chevalier (Centre ville )  Banlieue chalonnaise :  Collège L. Aragon Chatenoy le Royal Collège Vivant Denon St Marcel Collège L. Pasteur ST Rémy  Collège Le Petit Prétan (à 10Km) Collège La Varandaine Buxy(à 18Km)
Localisation du dispositif,	Logement de fonction d'instituteur mis à disposition par la mairie de Chalon sur Saône
Adresse	32 rue A. Briand 71 100 Chalon sur Saône
Téléphone (horaires de disponibilités si tel est le cas)	03 85 41 65 22
Télécopie	03 85 41 65 22
Adresse électronique	Classe-relais-chalon @wanadoo.fr

Origine de l'action :

Pourquoi ? Analyse concertée( Conseil général PJJ, Inspection académique) de la situation  
Qui est à l'origine ? Des jeunes de 12 à 16 ans du département en situation de décrochage scolaire,  
Date de création ? d'indiscipline  
Responsabilité administrative : Mise en place d'un schéma départemental en avril 1999  
Site opérationnel en octobre 1999

Repères  
préalables, contexte : Collèges en diminution d'effectif depuis quelques années  
Ville ouvrière dont la population s'éloigne pour s'installer à la périphérie

Objectifs L'organisation du dispositif relais vise un double objectif de resocialisation et de rescolarisation pour des jeunes collégiens entrés dans un processus de marginalisation scolaire et (ou) social.

Sa finalité consiste à prévenir celle-ci et à favoriser, par un accueil spécifique temporaire et partiel leur réinsertion effective dans un cursus de formation.

Description :

## FONCTIONNEMENT

### Suivi départemental

Un groupe de pilotage départemental est chargé du suivi des trois sites (Chalon, Macon, Le Creusot- Montceau ). Il est composé de représentants désignés par les trois structures :

- Education Nationale
- Protection Judiciaire de la Jeunesse (Direction Départementale)
- Conseil Général DISS

Il est placé sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie et peut s'entourer de l'avis d'experts.

### Statut

La Classe Relais de Chalon s/Saône est rattachée financièrement et administrativement à un collège support :  
Collège J. Prévert, 20 Route de Demigny, BP 95,71321 CHALON s/ Saône CEDEX

## Pilotage

Le groupe de pilotage se réunit tous les 15 jours dans l'un des collèges du bassin. Il tient lieu de commission d'examen et de suivi.

Une synthèse des avis est établie par le responsable administratif et transmise à l'Inspection Académique.

Composition :

- Animateur du bassin, Responsable Administratif
- Principal du Collège J. Prévert, Responsable de la Gestion Financière , du Personnel et Pédagogique
- Instituteur spécialisé, Référent
- Médecins de santé scolaire
- Assistante Sociale scolaire
- Directeur CAE
- Educatrice de la PJJ, détachée à mi-temps sur le dispositif
- Directeur du Centre médico -social

## Equipe d'encadrement

Coordination : Instituteur Spécialisé (mi-temps)

Enseignement : Professeurs de collège(formateurs du Greta), Instituteur spécialisé( mi-temps) et autres intervenants (musique, natation, Internet)

Soutien Educatif et social :

Mme Faure, Educatrice de la P.J.J (mi-temps)

Mme Degouge, assistante sociale scolaire (détachée une demi-journée)

Accompagnement : un aide éducateur (TP en formation 3j/semaine), une aide éducatrice( TP )

## ADMISSION

### Jeunes concernés

Avant que l'accès en classe relais ne soit proposé, des démarches auront été engagées dans l'établissement scolaire d'origine pour rechercher, à l'interne, tous les aménagements susceptibles d'améliorer la situation. Ce dispositif ne doit pas être considéré comme un premier recours.

Ce dispositif vise à accueillir des jeunes de moins de 16 ans scolarisés dans un collège. Ces jeunes, en rupture avec la société et avec l'école, présentent généralement les caractéristiques suivantes :

- ★ absentéisme important
- ★ inappétence et passivité dans les activités d'apprentissage (repli sur soi, dépression)
- ★ conduites agressives

La Classe Relais n'a pas vocation à accueillir les élèves de l'enseignement adapté ou spécialisé.

De même, ces jeunes ne devront pas être confondus avec des cas psychiatriques nécessitant une prise en charge médicalisée.

Les jeunes accueillis dans le dispositif peuvent bénéficier de mesures judiciaires ou administratives.

### Procédure

Après avoir informé le jeune et la famille de la possibilité d'aide par la structure Classe Relais, le Chef d'établissement dans lequel est scolarisé l'élève adresse à la commission d'examen une demande accompagnée d'un dossier de situation dans lequel figure l'avis :

- ★ de l'équipe pédagogique
- ★ de l'Assistante Sociale et du Médecin scolaire
- ★ du Conseiller d'Orientation Psychologue
- ★ du Conseiller Principal d'Education
- ★ du Chef d'Etablissement

Ce dossier sera présenté par le Principal du collège d'origine lors de la commission d'examen.

La commission d'examen après étude du dossier transmet son avis à l'Inspecteur d'Académie qui décide de l'admission de l'élève dans le dispositif sous réserve de l'accord de ce dernier et du consentement de la famille ou du représentant légal.

Suite à la décision de l'Inspecteur d'Académie, le Référent rencontre la famille et le jeune et négocie les modalités d'accueil dans le dispositif (règlement, emploi du temps, convention...) La convention signée par les parents d'élèves, l'élève, le principal du collège d'origine d'une part, le Responsable du dispositif et le Référent d'autre part, sera retournée à l'Inspection Académique.

Le jeune admis dans la Classe Relais, conserve son statut de collégien.

## OBJECTIFS

### Objectifs généraux

Le texte d'orientation du 09 juin 2000 relatif au pilotage et à l'accompagnement... définit les objectifs généraux de la Classe Relais.

La Classe Relais doit permettre la rescolarisation et la resocialisation des collégiens en situation de rejet de l'institution scolaire.

L'objectif essentiel est de réinsérer durablement ces élèves dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle en leur proposant de nouvelles modalités de scolarisation (ou de nouvelles stratégies d'apprentissage).

### Démarche pédagogique

La spécificité du Dispositif Relais se définit par :

a)

- ★ une prise en charge particulière de l'élève par une équipe d'encadrement renforcée (enseignants et éducateurs),
- ★ un suivi individualisé (prise en compte des atouts et des points forts),
- ★ une diversification des pratiques pédagogiques en réponse aux besoins du jeune,
- ★ une valorisation des efforts et des progrès pour lutter contre la spirale de l'échec.

Il ne peut donc y avoir de programme préétabli, l'élève devenant acteur de sa formation. Cette approche individualisée permet de proposer des situations concrètes, d'engager des réalisations. Elle vient en complémentarité du projet d'établissement.

b) Elle devra aussi conduire le jeune à trouver des réponses à des questions sur la poursuite de son cursus scolaire.

c) La mise en place d'une telle démarche nécessite une réflexion commune entre les différents intervenants. Une réunion de concertation est fixée chaque lundi.

Conformément à la note du MEN, nous avons pu mettre en place une rencontre mensuelle avec le CMPP nous permettant de réfléchir à la prise en charge spécifique du public de la classe;

### Moyens mis en œuvre

Nous pensons que face à ces jeunes, en voie de marginalisation, le projet doit viser à recréer des liens entre le jeune et son environnement (adulte, famille, collège...)

Ceci implique que l'équipe du Dispositif mette tout en œuvre pour que :

- ★ le dispositif soit un lieu d'écoute et de parole,
- ★ la famille accompagne véritablement le projet de son enfant ( Le Dispositif réfléchit à la mise en place d'un groupe de parole pour les parents)
- ★ des partenaires soient impliqués pour la réussite du projet.

Les moyens utilisés feront appel aux « Nouvelles technologies » (Informatique, Internet, vidéo...) ainsi qu'aux ressources culturelles locales (visites, rencontre avec des associations...)

a) LES ETAPES DU PROJET

La classe relais propose une pédagogie organisée en 4 phases schématisées dans le tableau ci-dessous :

	<b>EMPLOI DU TEMPS</b>	<b>PRIORITES</b>	<b>CONDITIONS DE PASSAGE</b>
<p><b><u>PHASE 1</u></b></p> <p>Elaboration d'un projet individualisé</p> <p>« vers le jeune auteur »</p>	<p>Semaine 1</p> <p>Accueil du jeune uniquement au dispositif</p>	<p>Elaboration d'un projet individualisé négocié</p>	<p>Présentation du projet</p> <p>Accord du collège, du dispositif, des parents</p>
<p><b><u>PHASE 2</u></b></p> <p>Réalisation du projet individualisé</p> <p>« vers le jeune acteur »</p>	<p>Semaines 2 - 3-4</p> <p>Accueil au collège et au dispositif</p>	<p>Participation à certains cours au collège</p> <p>Respect de ses engagements</p>	<p>Bilan intermédiaire :</p> <p>Attitude socialement acceptable pendant les cours</p> <p>Respect des contraintes</p> <p>Certitude d'une volonté de travailler</p> <p>Livret d'accompagnement tenu à jour</p>
<p><b><u>PHASE 3</u></b></p> <p>Réintégration progressive</p> <p>« vers le jeune responsable »</p>	<p>Semaines 5 - 6 - 7</p> <p>Augmentation du temps d'accueil en collège</p> <p>Diminution du temps d'accueil au dispositif</p>	<p>Respect de ses engagements/projet</p> <p>Réalisation</p> <p>Négociation pour une présence accrue au collège</p>	<p>Synthèse :</p> <p>Présentation des réalisations faites au dispositif</p> <p>Définition d'un projet de sortie</p> <p>Livret d'accompagnement tenu à jour</p>
<p><b><u>PHASE 4</u></b></p> <p>Rescolarisation</p> <p>« vers le jeune autonome »</p>	<p>Collège à temps plein</p> <p>Ou</p> <p>Emploi du temps adapté au projet</p>	<p>Insertion dans une classe, dans la vie d'un établissement</p>	<p>Suivi sur site (Soutien scolaire et méthodologique : 1h /semaine pendant 1 mois)</p>

## PHASE 1

### Elaboration d'un projet individualisé

→ vers le jeune « auteur »

Un temps de réflexion et une prise de recul sont nécessaires à l'équipe éducative et à l'élève. C'est pourquoi une première semaine avec une prise en charge uniquement en classe relais sera proposée au jeune.

Ce temps doit permettre de créer un espace de parole afin de définir des objectifs avec l'accord du jeune et ainsi de mettre en place un projet individualisé.

Le projet du jeune devra faire apparaître des objectifs négociés pour chaque pôle d'activité proposé :

- ★ pôle remobilisation scolaire
- ★ pôle connaissance de soi
- ★ pôle vie sociale

Cette première semaine aura aussi pour objet de familiariser le jeune avec l'outil informatique et les documents mis à sa disposition.

### CONDITIONS DE PASSAGE :

Livret d'accompagnement tenu à jour.

Avant la réintégration de l'élève à temps partiel dans sa classe, les objectifs seront expliqués à sa classe par le professeur principal, le conseiller principal d'éducation ou le principal du collège.

Pendant la deuxième semaine, le jeune assisté par le référent de la classe relais et en présence de ses parents, présentera son projet à l'équipe éducative restreinte ( professeur principal, principal adjoint, CPE). Les délégués de classe peuvent y être associés.

La prise en charge par la Classe Relais pourra être de l'ordre de 10 à 17h , dès la deuxième semaine sans oublier que le projet est individualisé donc évolutif.

## PHASE 2

Réalisation du projet :

➔ vers le jeune « acteur »

Pendant cette deuxième étape, le jeune réintègre sa classe à temps partiel. Il sera présent dans les cours auxquels il porte un intérêt et dans lesquels il se sent à l'aise.

Dans la mesure du possible et afin d'éviter la marginalisation, chacune des actions sera l'occasion d'établir et/ou de réinstaller des liens avec le collège d'origine :

- ★ Echanges d'informations par le livret d'accompagnement (travail, comportement) et par le réseau Internet Arianedijon (pour deux établissements)
- ★ Rencontres entre le professeur principal (ou d'autres professeurs) et l'élève,
- ★ Reconnaissance du travail effectué en classe relais par les enseignants du collège.

### CONDITIONS DE PASSAGE :

Le livret d'accompagnement doit être renseigné par les intervenants, les enseignants du collège et de la classe relais.

Bilan intermédiaire pendant la 4<sup>ème</sup> semaine d'une part avec le principal et professeur principal du collège de rattachement et d'autre part avec le référent et l'enseignante de la classe relais .

A la fin du bilan, les parents et l'élève sont invités à discuter de l'évolution du projet.

Après une analyse de son attitude au collège et en classe relais, la décision sera prise de son passage ou non en phase 3.



### PHASE 3

#### Réintégration progressive

→ vers le jeune « responsable »

Arrivé à cette étape, le jeune doit retrouver progressivement sa place dans la classe.

Après négociation, il réintègrera peu à peu les cours jusqu'à la complète application de l'emploi du temps sans toutefois perdre de vue les objectifs à atteindre fixés en classe relais.

#### CONDITIONS DE PASSAGE :

Synthèse à la fin de la prise en charge avec l'équipe éducative du collège de rattachement d'une part, le référent et l'éducatrice de la classe relais d'autre part.

Le livret d'accompagnement doit être rempli par les intervenants et les enseignants du collège et du dispositif.

Les objectifs du projet individualisé défini en classe relais devront être atteints à la fin de cette étape.

De plus, l'élève aura défini les objectifs à atteindre après sa sortie et établi un planning des démarches à effectuer.

Les parents et les élèves sont présents à la fin du bilan pour prendre connaissance des propositions de suivi envisagées et pour formuler demandes et attentes.

## PHASE 4

Réintégration dans la classe d'origine

➔ vers le jeune « autonome »

L'élève retrouve sa classe à temps plein.

Lors de ce retour, il présente à ses camarades ses réalisations, ses évaluations, son projet personnel ainsi que ses engagements.

Pour le bon déroulement de la phase 4, il apparaît nécessaire que cette présentation s'effectue en présence du principal ou du principal adjoint.

Afin d'accompagner le jeune après son retour, le dispositif prévoit un suivi sur site qui prendra la forme d'un soutien scolaire et méthodologique à raison d'une heure par semaine pendant un mois (hors emploi du temps : heure d'étude ou fin de journée)

## LES ACTIONS

### Remobilisation scolaire

Mathématiques- Physique - Technologie

Français- Anglais

Réalisation personnelle -Travaux pluridisciplinaires

Aide aux devoirs - Méthodologie

### Connaissance de soi

Regard sur soi

Soutien éducatif et social

Expression :

Natation

Informatique – Internet

Musique ( initiation au Djembé

### Vie Sociale

Education à la santé

Education à la citoyenneté

Initiation aux premiers secours

## Remobilisation scolaire

*Fréquence : 7 à 10h/élève/ semaine*

*Intervenants : professeurs de collège, référent, aide-éducateurs*

### Réalisation personnelle - Travaux pluridisciplinaires

*Intervenants :référent, aides éducateurs, partenaires (CIO, Entreprises...)*

*Fréquence : 1h30/élève/semaine*

#### *Projet personnel*

Nous travaillons les compétences transversales et pluridisciplinaires et nous apporterons des méthodes d'apprentissage afin de rendre l'élève autonome.

Il s'agit de prendre appui sur un souhait personnel de l'élève. Le travail doit aboutir à une réalisation personnelle (dossier sur un thème, stage en entreprise, visites, ...).

Nous dépassons le cadre des apprentissages en éveillant la curiosité, en donnant le goût de la recherche, en aidant à accepter les contraintes. A travers une mise en situation, nous amenons l'élève à être plus autonome en le responsabilisant.

Cette réalisation est l'occasion de travaux pluridisciplinaires pouvant engager toutes les matières.

Ce travail peut aussi s'orienter vers une recherche concernant une association à but caritatif ou humanitaire, culturels ou civiques en rapport avec le thème choisi.

## Maths /Physique/ Français / Anglais / Espagnol

*Fréquence : 6 à 8h/ élève/semaine*

*Intervenants : professeurs de collège*

Il ne s'agit pas de remise à niveau mais bien de remédiation, de remotivation, de mise à jour de compétences, ajustées autant que possible aux notions abordées par la classe d'origine.

Des évaluations peuvent être faites et transmises au collège pour une prise en compte dans le bulletin scolaire

## Aide aux devoirs - Méthodologie

*Fréquence : 1h/élève/semaine*

*Intervenants : aides éducateurs*

Un temps peut être consacré à une aide méthodologique (gestion du travail, des outils, du temps, des devoirs, des leçons...)

La classe relais étant inscrite dans le projet ARIANE dijonnais, ce travail en est d'autant plus cohérent avec certains collèges (accès par Internet aux emplois du temps et consignes du cahier de textes des classes des élèves pris en charge)

## Vie sociale

*Fréquence : 1h30 à 2h30 /élève/semaine*

## Education à la santé

*Intervenants : médecins scolaires -infirmière scolaire*

*Fréquence : 3h/ élève/7semaines : 2 séances d' 1h30*

Une jeu éducatif sert de base de travail pour définir les thèmes que les élèves voudront aborder mais aussi pour analyser les besoins et les priorités. Le choix d'un thème peut être individuel ou collectif. L'activité prend la forme d'un débat au cours duquel les intervenants apportent des réponses au questionnement des élèves et à leurs représentations.

Une évaluation des savoirs et des savoir-être concernant le thème choisi peut être établie en fin de parcours.

## Education à la citoyenneté

*Intervenant : Educatrice PJJ*

*Fréquence : 3h/ élève/7semaines : 2 séances d' 1h30*

Pour une action collective et une circulation de la parole , il semble important d'aider les jeunes à élargir leur vision du monde , à ouvrir le champ de leurs possibilités en abordant des questions sur la citoyenneté , sur la place de l'individu dans la société , sur le fonctionnement du monde, etc ...

Le choix d'un thème peut être individuel ou collectif et est l'occasion d'engager le jeune dans un travail de recherche d'informations grâce à différents outils (écrits, vidéo, logiciels, Internet, ressources du monde associatif, visites).

Une évaluation des savoirs et des savoir-être concernant le thème choisi est établie en fin de parcours.

## Initiation aux premiers secours

*Intervenant : Intervenant Croix rouge*

*Durée : 3h/élève/7semaines ( 3 séances d'1h)*

Il s'agit d'apporter aux élèves des connaissances dans le domaine du secours pour les responsabiliser afin qu'ils adoptent une attitude citoyenne.

Cette formation vise l'obtention du diplôme d'initiation aux premiers secours. L'examen de vérification des connaissances se fait lors de la dernière séance dans les locaux de la Croix Rouge. Ce moment est l'objet d'une information concernant la formation supérieure (attestation de formation aux premiers secours) à laquelle les jeunes pourront s'inscrire personnellement.

connaissance de soi

*Fréquence : 2h /élève/semaine*

« Regard sur soi »

*Intervenants : référent*

*Fréquence : un entretien/élève/ semaine et suivant besoins*

Afin que l'élève devienne responsable de son projet, nous lui offrons la possibilité de prendre du recul, de réfléchir sur ce qu'il fait ou ce qu'il vit.

C'est pour cela que nous engageons un travail qui lui permet d'exprimer ses goûts, d'évoquer ses loisirs, de pointer ses qualités et défauts ; de connaître ses points forts et définir ses attentes ; de mieux se situer, se positionner.

Soutien éducatif et social

➤ *Intervenant : éducatrice de la PJJ*

*Fréquence : un entretien par semaine et suivant besoins*

La fréquentation du dispositif est jalonnée par des entretiens :

-Entretien d'accueil en présence des parents , tout en insistant avec eux sur le mode de vie de l'enfant , les problèmes qu'il leur pose ou leur a posés.

-Entretiens réguliers avec l'enfant

En collaboration avec les autres intervenants, le contenu de ces entretiens peut servir à mieux comprendre, ce qui s'est passé dans le cursus scolaire de l'enfant , ce qui a pu le mettre en difficulté , cela permettra de mieux cerner « le blocage » et de mieux construire un « après » en travaillant avec l'intervenant social désigné sur les relations familiales et environnementales.

L'éclairage éducatif doit permettre de trouver les moyens de réinvestir la scolarité ; il doit également aider à lui redonner confiance.



➤ *Intervenant : Assistante sociale scolaire*  
*Fréquence : une demi-journée par semaine*

Les objectifs visent à

- Favoriser l'implication des familles dans le dispositif ( Participation au projet de création d'un groupe de parole pour les parents, disponibilité face aux éventuelles demandes des familles)
- Renforcer les liens entre le service social scolaire des collèves d'origine des jeunes admis et la classe relais (Concertation et transmission des informations)
- Participer à l'évaluation de la prise en charge par la classe relais (suivi des jeunes après le retour au collège )

## Expression

### Natation

*Intervenant : intervenant spécifique de l'Association Pour les Sports et Loisirs (APSEL)*

*Fréquence : 1 à 2 heure/élève/ semaine*

Cette activité permet au jeune de mieux connaître son corps, de se structurer dans un espace inhabituel et de surmonter les difficultés inhérentes à cet apprentissage.

Trois axes sont travaillés :

- l'endurance avec passage d'un brevet de natation
- la technique (amélioration ou et découverte d'une nage)
- l'initiation aux techniques de sauvetage

### Musique : Initiation au Djembé

*Intervenant : intervenant spécifique de l'association « Jeu de mains »*

*Fréquence : 1 heure et demie/élève/ semaine*

Il s'agit là de solliciter la créativité du jeune. Il peut par ce biais exprimer son ressenti tout en acceptant les contraintes d'ordre technique et créatif devant aboutir à une réalisation collective .

Nous espérons pouvoir organiser une représentation dans les différents collèges d'origine .

### Création et animation du site de la classe relais

*Intervenant : chargé de mission en nouvelles technologies auprès de la Rectrice, étudiants stagiaires en BTS informatique et gestion 1<sup>ère</sup> année*

*Fréquence : 2heure / semaine*

Nous travaillons l'image de soi, l'identité à travers les productions personnelles des élèves grâce au support numérique : il s'agit de mettre en ligne un aperçu du travail réalisé pendant leur passage en classe relais (supports divers : film, documents de traitements de textes) mais aussi d'engager une correspondance avec les élèves d'autres classes relais

## LES EVALUATIONS

Activité	Type d'évaluation
<b>REMOBILISATION SCOLAIRE</b>	
Matières scolaires	Evaluations
Projet professionnel	Evaluation /réf. CAP Evaluation de l' entreprise Bilan de stage
Réalisation personnelle Travaux pluridisciplinaires	Présentation de sa réalisation
<b>VIE SOCIALE</b>	
Initiation aux premiers secours	Attestation d'initiation aux premiers secours
Education à la santé	Questionnaire /savoirs et savoirs êtres
Education à la citoyenneté	Questionnaire /savoirs et savoirs êtres
<b>CONNAISSANCE DE SOI</b>	
Animation du site Internet	B2i
Natation	Brevet de natation
Musique	Représentation

## OUTILS D'EVALUATION et de suivi

- *Livret d'accompagnement* :
  - Fiches de suivi (comportement et travail)
  - Impressions
  - Auto-bilan de fin de parcours
  
- *Dossier de suivi d'équipe: objectifs – emploi du temps – contenu – positionnement – suivi (bilans) – projet de sortie*
- *Bilans intermédiaires – synthèses*
- *Suivi des élèves sur site après leur sortie*
- *Informations recueillies auprès des partenaires et équipes éducatives des collèges*
- *Fiche de suivi des élèves après leur sortie*

Partenariat

Ville de Chalon sur Saône

Conseil Général (DISS)

PJJ

Secteur de psychiatrie infanto-juvénile

Centre Médico Psycho Pédagogique

Mission Locale,

Centre de Formation pour Apprentis CIFA de Mercurey, Centre de Formation pour

Apprentis de l' Industrie CFAI de Chalon sur Saône,

Chambre de métiers,

Centre Médico - Psychologique

Liaisons avec le collège  
d'origine et avec le

Le référent rencontre le collège

collège de réaffectation :

(Principal, Principal Adj, Professeur principal Conseiller d'éducation  
Assistante sociale scolaire Médecins scolaire Conseiller d'orientation)

Avant la prise en charge

Pour la Présentation de la classe relais

Pendant la prise en charge

Présentation du projet de l'élève  
Bilan intermédiaire  
Synthèse

Après la prise en charge

Point sur le soutien scolaire pris en charge par la classe relais et sur l'évolution de la situation de l'élève

Liaison avec  
les familles :

Le référent rencontre la famille :

Avant la prise en charge

Présentation du fonctionnement de la classe relais  
Signature de la convention d'admission

Pendant la prise en charge

Présentation du projet  
Bilan intermédiaire  
Synthèse  
Réunion de parents d'élèves de la classe

Après la prise en charge

Point sur le soutien scolaire pris en charge par la classe relais et sur l'évolution de la situation de l'élève  
Réunion de parents d'élèves de la classe

Moyens  
et financement

Conseil général, Education Nationale, FSE

Effets constatés  
Prolongements :

« Effets positifs »

- confirmation du projet professionnel suite aux stages installés pendant le séjour en classe relais
- meilleure connaissance et acceptation des règles de vie
- épanouissement de la personnalité
- confiance en soi retrouvée
- reconnaissance possible de l'adulte (confiance)
- amélioration des relations de l'élève avec certains enseignants
- amélioration des relations entre la famille et le collège
- prise de décision et investissement pour un projet scolaire (même si cela peut passer par une exclusion )
- reconnaissance par la famille de la nécessité d'un éloignement ( internat)
- mesures éducatives positives
- acceptation par les parents d'une demande d'aide éducative
- évolution du comportement de l'élève

« Points négatifs »

- exclusions de l'établissement quelques semaines ou mois après leur retour
- reprise du programme de la classe difficile ( 7 semaines d'absence dans certains cours)
- bulletin « sans notes » (absences à certains cours pendant 7 semaines)
- retour progressif difficile à mettre en place sur 7 semaines
- comportement difficile en vie scolaire ( étude, couloirs ...)
- relation toujours conflictuelle avec certains enseignants
- orientations refusées (3<sup>ème</sup> techno, insertion...)
- manque d'implication des enseignants du collège ( visites, questions, intérêt porté, fiches de suivi

20 jeunes accueillis en 2002/2003

- Confirmation d'un projet professionnel ou à orientation professionnelle (préapprentissage, apprentissage, LP, 3<sup>ème</sup> d'insertion, 3<sup>ème</sup> préparatoire à la voie professionnelle , SEGPA, CIPPA, Accueil de jour PJJ, Centre éducatif professionnel ) pour 14 élèves
- Ré- investissement pour un projet scolaire (5 élèves)
- Demande en vue d'un soutien éducatif (5 élèves)
- Changement de collège (2 élèves)

Pour la plupart :

- Meilleure connaissance et acceptation des règles de vie
- Epanouissement de la personnalité - confiance en soi retrouvée
- Reconnaissance possible de l'adulte (confiance)
- Réintégration scolaire ou insertion dans une formation professionnelle qualifiante (sauf 1)

Observations

La durée de prise en charge de 7 semaines est –elle suffisante ?  
Quel La liaison entre le Professeur principal et ses collègues est –elle effective ?  
Le retour de l'élève dans le même collège est-il toujours souhaité ?  
Quel prise en compte de l'enseignement au Dispositif sur le bulletin scolaire ?

Transférabilité

- Construction d'une équipe stable
- Temps plein pour la coordination
- Détachement d'un éducateur

- Réunion de concertation d'équipe
- Analyse de pratique (soutien à l'équipe)
- Implication de l'équipe éducative du collège
- Implication de la famille

Document(s) disponible(s)

Outils d'évaluation,

Convention.....

- Dossier de situation
- Convention d'admission
- Avenant
  
- Projet pédagogique
- Bilan annuel
  
- Carte de visite
- Entête de lettre , enveloppe
- Dépliant de présentation pour les collèges , partenaires ...
- Dépliant de présentation entreprise
  
- Règlement intérieur
- Livret d'accompagnement de l'élève
- Dossier de suivi d'équipe
- 
- Convention de stage
- Rapport de stage
- Evaluation de l'employeur
  
- Auto évaluation de l'élève